

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 114 127 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE nous exprimons notre opposition à une hausse abusive et non-équitable des coûts des droits d'assurance des motos;

ATTENDU QUE nous estimons qu'une tarification basée sur le modèle de véhicule, l'âge, le sexe ou la région est discriminatoire et contraire au principe «sans égard à la responsabilité et au risque» prôné par la SAAQ;

ATTENDU QUE la société d'État se doit, de par sa mission, de réduire les accidents sur les routes du Québec;

ATTENDU QUE nous dénonçons les conséquences économiques négatives pour le Québec qu'une augmentation telle que celle proposée entraînera. Une quasi-disparition des motos priverait l'État de nombreux revenus (par le biais des taxes et impôts), le tourisme et les économies locales en subiront également le contrecoup et même la SAAQ (par le biais des plaques et permis) connaîtra des pertes supérieures à ses gains espérés.

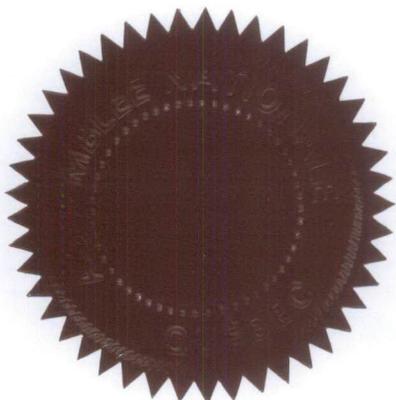
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

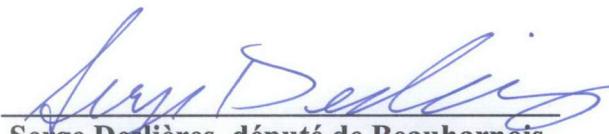
Nous demandons à la SAAQ de mettre sur pied rapidement des actions musclées de prévention et d'éducation de la population et des usagers de la route pour protéger les usagers vulnérables plutôt que de simplement se concentrer sur la hausse de ses revenus.

Nous enjoignons la SAAQ de proposer une tarification qui témoigne d'une réelle vision d'ensemble de la réalité sur nos routes et non seulement de ses dépenses et revenus.

Nous soussignés, appuyons la Coalition-moto, qui demande des hausses réellement justes et équitables pour tous les usagers de la route. Nous demandons à notre député de déposer cette pétition à l'Assemblée nationale afin qu'elle fasse pression auprès de la SAAQ pour empêcher l'adoption de cette nouvelle tarification inéquitable pour tous.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.




Serge Deslières, député de Beauharnois

12 juin 2006
Date

Objet : Opposition à une hausse abusive et non-équitable des tarifs de la SAAQ

En tant que citoyen, **nous exprimons notre opposition** à une hausse abusive et non-équitable des coûts des droits d'assurance des motos. Nous estimons qu'une tarification basée sur le modèle de véhicule, l'âge, le sexe ou la région est discriminatoire et contraire au principe « sans égard à la responsabilité et au risque » prôné par la SAAQ.

Nous demandons à la SAAQ de mettre sur pied rapidement des actions musclées de prévention et d'éducation de la population et des usagers de la route pour protéger les usagers vulnérables plutôt que de simplement se concentrer sur la hausse de ses revenus. La société d'état se doit, de par sa mission, de réduire les accidents sur les routes du Québec.

Nous dénonçons les conséquences économiques négatives pour le Québec qu'une augmentation telle que celle proposée entraînera. Une quasi-disparition des motos priverait l'État de nombreux revenus (par le biais des taxes et impôts), le tourisme et les économies locales en subiront également le contrecoup et même la SAAQ (par le biais des plaques et permis) connaîtra des pertes supérieures à ses gains espérés. Nous enjoignons la SAAQ de proposer une tarification qui témoigne d'une réelle vision d'ensemble de la réalité sur nos routes et non seulement de ses dépenses et revenus.

Nous appuyons donc la Coalition-moto, qui demande des hausses réellement juste et équitables pour tous les usagers de la route. **Nous demandons à notre député de déposer cette pétition à l'Assemblée Nationale afin qu'elle fasse pression auprès de la SAAQ pour empêcher l'adoption de cette nouvelle tarification inéquitable pour tous.**

NOUS APPUYONS LA PRISE DE POSITION ÉNONCÉE CI-HAUT :

Nom (lettres moulées)	Signature	Adresse
VILLEMURE NICOLE	Nicole Villemure	10 BELLEMARE ST. ETIENNE DES GRÈS P.Q.
VILLEMURE BENE	Benoit Villemure	10 BELLEMARE ST. ETIENNE DES GRÈS P.Q.
VILLEMURE DAVID	David Villemure	10 BELLEMARE ST. ETIENNE DES GRÈS P.Q.
CHARETTE MICHEL	Michel Charette	50 LAVERENDRY ST. ETIENNE DES GRÈS P.Q.
BELLEMARE GUY	Guy Bellemare	65 RUE BELLEMARE ST. ETIENNE - DES GRÈS
LEMAY JEAN-GUY	Jean-Guy Lemay	505 BELLECHASSE ST-JEVERE
TRUDEL LEOPOLD	Leopold Trudel	3395 BOULV. THIBAUD 3-RIV.
LANDRY MICHEL	Michel Landry	3951 DOLET SHAW
Cloutier Lucie	Lucie Cloutier	3951 DOLET SHAW - SUD. QUE.
Claud Boisvert	Claud Boisvert	2427 Rue Boisvert SHAWINIGAN P.Q.
Roland Boisvert	Roland Boisvert	905 Rue ST-MICHEL ST-BARNABE P.Q.
MARIO MARCHAND	Mario Marchand	565 Des Ralles St-Etienne-Grès
Normand Bournival	Normand Bournival	1- Notre Dame Charette
Louis Saintonge	Louis Saintonge	50 ST-Joseph St-Etienne des Grès
J.-C. Cyr	J.-C. Cyr	STE - THIECLE
CHANDIE T. PICTE	Chandie T. Picté	STE - thiecle
René Jacub	René Jacub	ST-Etienne du Lac
SERGE BOURNIVAL	Serge Bournival	ST-Barnabé Nord
Pierre Veillette	Pierre Veillette	ST-Etienne des Grès
JULES BELLEMARE	Jules Bellemare	1571 PRINCIPALE ST. ETIENNE DES GRÈS

Faire parvenir à chaque 10 pages les pétitions remplies à : **Coalition-moto, 2735, rue Duchesneau, #6 Montréal, Qué, H1L 4G1.** La coalition se chargera de remettre la pétition aux députés.

